

MATERNITE Catherine BARET

Centre hospitalier de Pertuis

Livret d'accueil



Notre service
a reçu le label
ami des bébés

DÉLIVRÉ PAR IHAB FRANCE

amis-des-bebes.fr

« Bien naître, bien être »

Centre Hospitalier Aix-en-Provence Pertuis
www.ch-aix.fr



Maternité
Catherine Baret



« De la qualité de l'obstétrique dépend la qualité des cerveaux de toute une population »

Cette phrase résume la vie de Catherine Baret, gynécologue-obstétricienne, formée au CHU de Strasbourg et venue travailler en 1977 à la maternité publique de Pertuis laquelle comptait alors 200 naissances environ pour 800 actuellement.

En s'entourant d'une équipe choisie, Catherine Baret a pu mettre en pratique quelques idées qui lui étaient très chères :

- > **Accompagner les femmes dans leur globalité** : s'intéresser aussi bien au côté médical que psychologique et social.
- > **Être présent** de la déclaration de grossesse en passant par l'accouchement et jusqu'au retour à la maison, avec écoute, sensibilité et tact.
- > **Tisser des liens** : voici une phrase-clé pour Catherine Baret mettant en avant les relations entre parents-soignants et entre les couples parents-enfants.
- > **Considérer l'enfant comme une personne humaine avec ses besoins et ses désirs.**
- > **Entendre** les désirs du couple pour leur accouchement, leur donner l'autonomie et la responsabilité de la grossesse et de la naissance.
- > **Garantir la sécurité médicale** grâce aux consultations de grossesse dont l'entretien prénatal précoce, des accouchements bien encadrés en utilisant les techniques nécessaires et un personnel formé en continu.
- > **Créer un réseau** avec les médecins, les sages-femmes, les puéricultrices de secteur, les travailleurs sociaux, les psychologues...
- > **Travailler dans un souci de santé publique** avec l'informatisation des dossiers permettant la réalisation de statistiques, la comparaison des maternités et ainsi de prendre les bonnes directions de travail.

Depuis la disparition accidentelle de Catherine Baret en 1992, l'équipe continue de faire vivre son projet.



La maternité Catherine Baret de Pertuis, structure de proximité, est une maternité de type 1.
Elle est associée à la maternité de type II B de l'hôpital d'Aix-en-Provence.
Les familles bénéficient ainsi d'une offre complète autour de la femme et de l'enfant.

La maternité de Pertuis comporte 14 lits d'hospitalisation dont une majorité de chambres individuelles.

Dotée d'un plateau technique complet, la maternité dispose de :

- 1 bloc opératoire ;
- 1 bloc obstétrical ;
- 2 salles de pré-travail dont une salle Nature ;
- 3 salles d'accouchement ;
- 1 salle de préparation à la naissance.

Au sein d'une unité répondant à l'ensemble des standards de sécurité, vous serez accompagnée tout au long de votre travail et de votre accouchement dans un environnement respectant la physiologie et au plus près de votre projet de naissance : baignoire, ballon, siège d'accouchement, homéopathie, fleurs de Bach, acupuncture, ...

Le concept de **nurserie collective** permet aux familles de bénéficier d'un lieu convivial et lumineux pour apporter les premiers soins aux nourrissons.

Un accompagnement global avec une sage-femme libérale dans le cadre du **plateau technique** est également proposé.



Centre Hospitalier Pertuis



Salle prétravail



Salle Nature



Nurserie



Salle d'accouchement



Chambre individuelle

LE PERSONNEL

Les médecins gynécologues, anesthésistes et pédiatres, de garde sur place 24/24, assurent les Urgences et les consultations.

Les sages-femmes vous accueillent en salle de naissance ; elles seront présentes pour vos consultations, votre accouchement et dans le service.

L'infirmière et infirmière puéricultrice, en tenue blanche, assurent les soins médicaux aux mères et nouveau-nés.

Les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes, en tenue rose ou verte, apportent les soins aux nouveau-nés et aux mamans.

Les agents hospitaliers, en tenue bleue, sont responsables de l'entretien du service et des repas.

Les secrétaires sont présentes au secrétariat pour vos prises de RDV.

La psychologue disponible pour vous soutenir et vous accompagner pendant la grossesse ou après votre accouchement.

La diététicienne propose des RDV pour vous accompagner sur votre alimentation pendant la grossesse.



PENDANT OU EN FIN DE GROSSESSE :

Vous allez directement à la maternité pour rencontrer une sage-femme :

- Si les contractions sont régulières, se rapprochent et augmentent d'intensité
- Si vous perdez du sang différent du bouchon muqueux
- Si la poche des eaux se rompt ou sensation de perte liquidienne
- Si le bébé n'a pas bougé depuis environ 6 heures
- Si vous avez de la fièvre
- Si vous avez une quelconque cause d'inquiétude

Le dernier mois de grossesse n'oubliez pas :

- Le rendez-vous avec l'anesthésiste (obligatoire)
- Le rendez-vous avec la sage-femme vers 37 SA

⇒ RDV à prendre auprès du secrétariat **04 90 09 42 17**

- le bilan sanguin à réaliser quelques jours avant ces 2 RDV

Veuillez téléphoner 2 jours avant la date de votre terme prévu au 04 90 09 42 19 pour prendre le RDV de terme pour un suivi toutes les 48h.

Un monitoring, un examen gynécologique ainsi qu'une échographie permettant l'observation du placenta et du liquide amniotique seront réalisés.

Nous vous conseillons de prendre contact avec une sage-femme libérale qui pourra vous accompagner lors de votre grossesse et assurer votre suivi en post-partum à la sortie de la Maternité.

LE PARCOURS PÉRINATAL

*La sage-femme référente

informe sur le suivi, accompagne le parcours, a un rôle de prévention, coordonne les soins avec la maternité



*Entretien Prénatal Précoce (EPP)

Échanger sur la parentalité à partir du 4e mois. Répondre aux besoins et attentes des futurs parents. Ce n'est pas un examen médical.

LES INTERVENANTS DU PARCOURS

-  Sage-femme
-  Puéricultrice
- Auxiliaire de puériculture
-  Médecin gynécologue -obstétricien
-  Médecin pédiatre
-  Médecin généraliste
-  Kinésithérapeute
-  Anesthésiste
- Dentiste

*Entretien PostNatal Précoce (EPNP)

Repérer les signes de dépression postnatale et les besoins des parents en accompagnement entre la 4e et 8e semaine, à renouveler une fois si besoin. Ce n'est pas un examen médical.

PÉRIODE PRÉCONCEPTIONNELLE

Consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention

Consultation préconceptionnelle



GROSSESSE TRIMESTRE 1

1ere consultation de suivi de grossesse



Echographie de datation



Bilan de prévention prénatal



GROSSESSE TRIMESTRE 2

3 consultations mensuelles de suivi



Echographie morphologique



Entretien Prénatal Précoce*



Examen bucco-dentaire jusqu'à 6 mois post partum



Déclaration de la sage-femme référente*



GROSSESSE TRIMESTRE 3

3 consultations mensuelles de suivi



Echographie de croissance



7 séances de préparation à la naissance et à la parentalité



Consultation d'anesthésie



Préparation du retour à domicile



NAISSANCE ET SÉJOUR EN MATERNITE

Soins de la mère et du nouveau-né



Accompagnement à la parentalité



POST-PARTUM

Suivi post partum et séances postnatales à la parentalité



Suivi du nouveau-né



Examens pédiatriques



Entretien Postnatal Précoce*



Consultation postnatale à 6-8 semaines



Rééducation périnéale



Vous préparez votre valise



pensez à apporter:

- carte vitale
- carte de mutuelle
- papiers d'identité
- livret de famille
- justificatifs de domicile de moins de 3 mois (couple non marié)
- reconnaissance anticipée (si effectué pendant la grossesse)
- dossier de grossesse (suivi, échographies, bilans, compte rendu...)
- pour les personnes hébergées (attestation hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois)

- 1 stylo
- une veilleuse ou petite lumière LED
- mini enceinte (si vous souhaitez de la musique)
- un tapis de bain
- coussin d'allaitement

pour vous:

- environ 4 chemises de nuit ou pyjama
- pantoufle
- serviettes périodiques maxi nuit
- brumisateur
- affaire de toilette
- serviette de toilette
- tube de lanoline 100% purifiée si vous désirez allaiter



pour bébé:

- 5 body's et pyjamas
- 3 brassières en laine
- plusieurs serviettes de toilette
- 2 bonnets
- chaussettes et chaussons
- 1 gigoteuse
- 1 paquet de couche 1er âge
- 1 thermomètre électronique pour température rectale
- carrés de coton
- savon neutre sans parfum
- un lange pour le bain enveloppé



pour le co-parent:

- un petit en-cas pour la durée du travail
- sac de couchage
- 1 oreiller + taie

Petit-déjeuner en self service
sucré ou salé
Offert au co-parent



L'ARRIVÉE DE BÉBÉ

A la naissance, le bébé sera installé en **peau à peau** sur le ventre de sa maman; toute lumière violente sera évitée, sauf nécessité.

Le contact peau à peau pourra être prolongé jusqu'à la remontée en chambre et être pratiqué tout au long du séjour.

Lorsque cela est possible, le **clampage retardé du cordon** est pratiqué, il pourra donc être coupé par le co parent s'il le désire.

L'auxiliaire de puériculture apportera les premiers soins, un examen clinique sera effectué par la sage-femme ou le pédiatre.

La famille regagnera sa chambre environ 2h après la naissance.

PENDANT VOTRE SÉJOUR

Nous avons à cœur de vous accompagner tout au long du séjour dans votre rôle de nouveaux parents.

Nous mettons tout en œuvre pour organiser nos soins en respectant les rythmes de votre bébé que nous vous apprendrons à reconnaître.

La proximité Mère-Bébé est favorisée tout au long du séjour.

Quel que soit votre choix, vous serez soutenus dans votre projet d'alimentation pour votre bébé.



LE RETOUR À LA MAISON

La veille du départ, vous rencontrerez la sage-femme plus longuement pour un examen à l'occasion duquel seront abordées les questions de contraception, alimentation, allaitement, organisation à la maison, rééducation périnéale et traitements à poursuivre ainsi que diverses interrogations que vous pouvez vous poser.

Le jour de votre sortie, le départ de la maternité se fait avant midi, après la visite du pédiatre.

Vous pourrez ainsi lui poser des questions à propos du retour à la maison et lui demander des conseils jusqu'à la prochaine visite obligatoire prévue à la fin du premier mois.

N'oubliez pas avant de partir de **régler les formalités administratives au bureau des entrées** et de nous laisser vos suggestions pour une amélioration du séjour des futures mamans **en répondant au questionnaire de sortie**.

Une fois à la maison, reposez-vous les premières semaines, en adoptant le rythme de sommeil du bébé et n'hésitez pas à vous faire aider pour le ménage et les courses. N'oubliez pas de contacter votre sage-femme libérale qui assurera votre suivi et celui de votre bébé à domicile pendant les premières semaines de vie de celui-ci et de prendre RDV avec un pédiatre dans les 15 jours de vie.

En cas de sortie précoce, le RDV sage-femme sera indispensable le lendemain de votre sortie, ainsi qu'un RDV avec un pédiatre dans la 1ière semaine (sortie précoce : avant les 72 h de vie du nouveau-né pour un accouchement par voie basse et avant 96 h de vie pour une naissance par césarienne sauf complications pendant le séjour).



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Pour les consultations

La maternité propose un suivi **sage-femme si la grossesse est physiologique** et avec un **médecin en cas de grossesse pathologique**.

Le lieu d'accouchement pourra être modifié en cas de pathologie de la grossesse nécessitant un accouchement en maternité de type 2 ou 3.

Avant chaque consultation, vous devez systématiquement vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) afin que vous soit délivrée une fiche de consultation et une planche d'étiquettes à remettre au médecin ou à la sage-femme.

Pour les hospitalisations

Vous devez systématiquement vous présenter au bureau des entrées avec votre carte d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle (si vous en avez une) pour que vous soit délivrée une planche d'étiquettes pour la durée de votre hospitalisation.

Chambre particulière : L'admission en chambre particulière est payante à hauteur de 50€ par journée d'hospitalisation. Ces frais supplémentaires sont à votre charge. Cependant, certaines mutuelles les prennent en charge ; **pensez à vous renseigner auprès de votre mutuelle pendant la grossesse.**

Téléphone - Télévision - Clé 3G : La gestion de ces services est gérée par la société Télécom Services. Vous pouvez vous abonner (paiement par carte bancaire) depuis le **poste téléphonique de votre chambre ou depuis l'extérieur au 04 42 33 90 03** du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi et le dimanche de 13h à 17h. Vous trouverez également dans la chambre toutes ces informations détaillées afin de pouvoir souscrire à l'un de ces services.

Repas accompagnants : Il est possible de commander des repas accompagnants. Pour cela, veuillez vous adresser au personnel en blouse bleue, responsable des repas, le matin lors du petit-déjeuner si vous souhaitez un repas pour midi et lors du repas de midi si vous souhaitez un repas pour le soir. **Les tickets sont vendus au bureau des entrées au prix d'environ 10 euros.**

Tabac : Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans les chambres.

Les objets de valeurs : Vos objets de valeur peuvent être déposés au **coffre de l'hôpital**. La compagnie d'assurance de l'établissement ne prend pas en charge les vols commis dans l'enceinte du centre hospitalier. En conséquence, soyez extrêmement vigilants pour tous vos documents d'identité et bancaires ainsi que vos matériels informatique et multimédia.

Vous disposez en chambre d'un placard fermé par digicode.

Visites : Elles sont autorisées tous les jours de 16h à 20h pour la famille uniquement et deux personnes maximum.

Seuls les frères et sœurs du nouveau-né sont autorisés aux visites, la maternité est interdite aux enfants de moins de 15 ans.

INFORMATIONS AIDE ET SOUTIEN AUX MÈRES

Dans votre maternité :

Une consultante en lactation du service peut vous recevoir sur rendez-vous du lundi au vendredi, l'après-midi. Les rendez-vous se prennent au niveau du secrétariat de la maternité.

L'équipe reste à votre disposition 24h/24 pour répondre à vos interrogations au sujet de l'allaitement de votre nourrisson.



04 90 09 42 16

Sur Internet : Site des consultantes en lactation :<http://consultants-lactation.org/>

Site de la Leche League France :

Association de soutien à l'allaitement entre mère, avec proposition d'écoute téléphonique et de réunions mensuelles : www.lllfrance.org/

Association Vanilla Milk

Application sur mobile :

« **My blooming Baby** » aborde différents thèmes comme l'allaitement, le sommeil, les pleurs...

La Parenthèse : Maison de la parentalité et du Bien Etre Salon

Sur Facebook

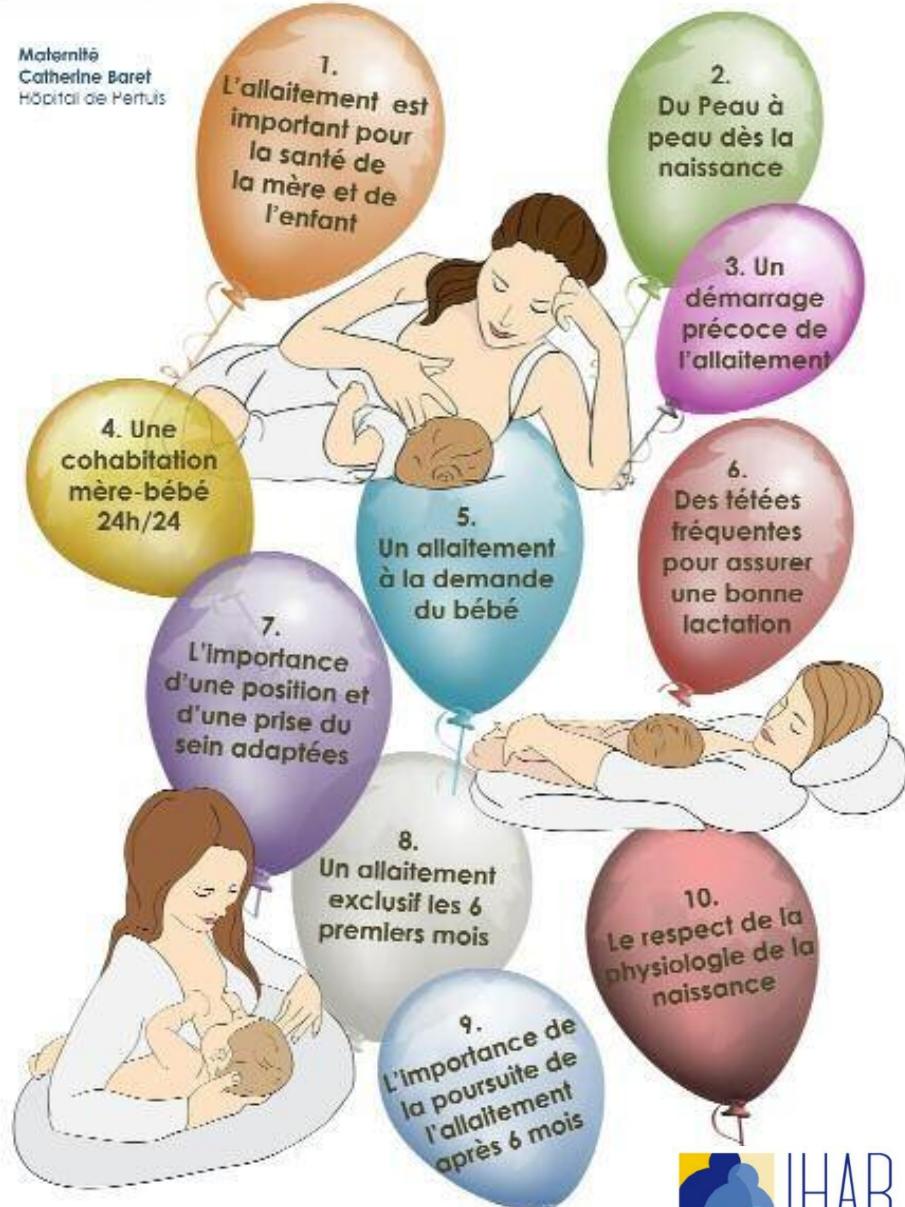


- Allaiter en maternant
- Reprise du travail et allaitement exclusif
- Milles infos sur l'allaitement maternel
- Allaiter les pieds sur terre
- La DME dans la bienveillance

Pratique et avantages de l'allaitement maternel : les 10 points clés



Maternité
Catherine Baret
Hôpital de Pertuis



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :



**L'équipe de la maternité de Pertuis
vous propose:**

La visite de la maternité:

- les lundis de 13h30 à 14h30
- les mardis de 13h à 14h

Des cours de préparation à la naissance:

- les mercredis de 10h à 12h

Atelier "Les premiers jours avec Bébé":

- deux mardis par mois de 14h à 15h

Atelier Allaitement maternel:

- un jeudi par mois de 14h à 16h

Atelier Santé Environnementale:

- un jeudi par mois de 14h à 16h

Des consultations d'acupuncture:

- deux demi-journées par mois

Des consultations avec des conseillères en lactation:

- les après-midi en semaine

RDV auprès du secrétariat au 04 90 09 42 17

COURS DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE

3 COURS THÉORIQUES :

- **LA GROSSESSÉ**
- **LA NAISSANCE**
- **LE POST-PARTUM**

1 COURS PRATIQUE:

- **LE MOUVEMENT
ET LA
RESPIRATION**

3 COURS SOUS FORME D'ATELIERS :

- **LES PREMIERS JOURS AVEC VOTRE BÉBÉ**
- **L'ALLAITEMENT MATERNEL**
- **LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**



**La maternité de Pertuis propose
des ateliers de sensibilisation à la
santé environnementale un jeudi
par mois de 14h à 16h sur RDV .**

Animés par 2 sages femmes de l'équipe



RDV auprès du secrétariat de la maternité 04 90 09 42 17



COMPRENDRE LE
LIEN ENTRE SANTÉ
ET
ENVIRONNEMENT

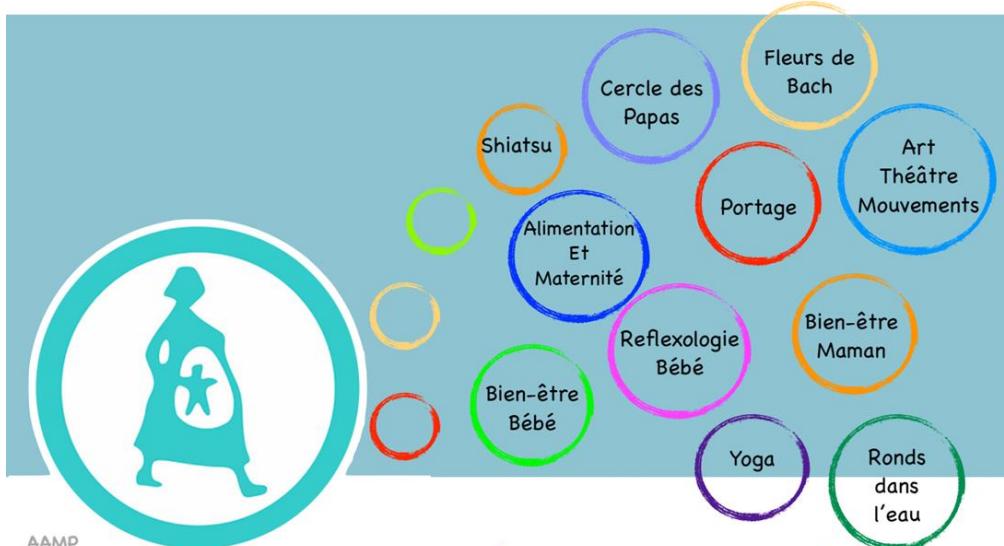
(RE)CONNAITRE LES
POLLUANTS
INTERIEURS

OBJECTIFS DES ATELIERS

TROUVER DES
SOLUTIONS ET DES
ALTERNATIVES POUR
LES EVITER

PARTAGER DES
EXPERIENCES

quels "produits" pour
vous, bébé, la maison?
préparer la chambre...



AAMP

Association des Amis de la Maternité de Pertuis

BP 110 58 rue de Croze

84120 PERTUIS CEDEX

www.aampmaternitepertuis.com

Association des **A**mis de la **M**aternité de **P**ertuis

FUTURS PARENTS,

L'**AAMP** vous propose de nombreuses activités autour de la **NAISSANCE**
et de la **PARENTALITÉ** au sein de
la Maternité Catherine Baret à Pertuis.

Découvrez les, ainsi que nos intervenants et l'actualité de l'association
sur notre site:

www.aampmaternitepertuis.com



Site AAMP



Page Facebook

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

Sages-femmes libérales

- > suivi de la grossesse et gynécologique
- > la préparation à la naissance
- > la rééducation du périnée

PERTUIS - VILLELAURE - ANSOUIS

Laurence ALMERICH : 06 25 20 43 37

Emmanuelle VELUT : 07 64 82 41 06

Muriel FRAYSSE : 06 15 13 68 50

Centre Gaïa Medica, rdvsagefemme.com

Frédérica BARONI : 06 98 90 46 51

Lison BONJOUR : 06 33 01 06 89

Olivia BRAMI : 07 86 64 33 25

CADENET - CUCURON - VAUGINES

LOURMARIN - LAURIS - PUYVERT LA ROQUE D'ANTHERON

Claudine DEMEYER : 06 76 99 70 38

13 rue Condorcet 84 160 Cadenet

Rafaëlle AIMAR : 06 23 03 22 12

38 av Joseph Garnier 84 360 Lauris

LE PUY STE REPARADE - ST CANADET ST

ESTEVE-DE-JANSON - MEYRARGUES

PEYROLLES

Marie-Dominique KNIPPING :

06 23 65 93 63

1062 Les Danjauds, St Canadet 13

610 Le Puy-Ste-Réparade

LAURIS - CHEVAL BLANC - MERINDOL -PUGET

Sophie JOUVE : 06 16 46 66 43

Le Restegat 84 360 Puget

VENELLES et alentours

Claire MOUCHET : 06 14 99 82 85

5 Rue de la Touloubre 13 770 Venelles

Frédérica BARONI : 06 98 90 46 51

VINON-SUR-VERDON - GREOUX-LES-BAINS - ST

PAUL-LEZ-DURANCE -

ST MARTIN DE BRÔMES

Aurélie CLAUZON : 06 65 33 92 03

Centre Anthea Vinon sur Verdon

Cabinet des sages-femmes de Rians

Noémie FALZON : 06 65 64 42 81

Carla ROSANVALLON : 06 13 50 82 25

1 rue du Suquet 83560 RIANS

MALLEMORT - CHARLEVAL - VERNEGUESCAZAN - SENAS

Caroline DÉLÉTANG : 07 54 81 65 34

Audrey STEINMETZ : 06 52 63 60 31

Céline BILLEY

Centre médical, 157 cours V. Hugo 13

370 Mallemort

cabinetsagesfemmesmallemort.com

REGION D'APT

Lydie RASCALON : 04 90 04 58 84

435 Avenue Philippe de Girard 84 400 Apt

Valérie PLASSE : 04 90 04 33 97

Centre de périnatalité - Hôpital d'Apt

Lucile BARRUEL et Marie Aude BRICHARD

04 90 75 26 63 Avenue Cordiers 84400 Gargas

Hôpital de Pertuis (CHPA-CHIAP)

58, Rue de Croze - 84 120 Pertuis

Standard	04 90 09 42 42	
Secrétariat Gynécologie-Maternité	04 90 09 42 17	
Service Maternité	04 90 09 42 16	
Urgences Maternité - Salles d'accouchement	04 90 09 42 19	
Fax Maternité	04 90 09 43 93	
Consultations anesthésie	04 90 09 42 17	
Chef de service	Dr Schmitt Andy	04 90 09 42 81
Sage-Femme Coordinatrice	Caroline FRANZ	04 90 09 49 06 04 42 33 56 70 (Aix)
Psychologue	Mme Célia Robby	04 90 09 42 46 ou 04 90 09 42 17
Assistante sociale		04 90 09 43 05
Diététicienne	Mme PRODHOMME Lucie	04 90 09 43 21

Espaces Départementaux des Solidarités

16, Rue des Sauvans - 84 120 Pertuis

Assistante sociale	04 90 09 27 00	
Conseillère en économie sociale et familiale		
Conseillère conjugale		
Travailleuse familiale ou aide-ménagère	04 90 79 58 76	
Puéricultrice	06 47 33 11 35	
Sage-femme PMI	Mme GRANDJEAN	

Consultations PMI avec puéricultrices

Pertuis		Mardi 9h30-11h	Centre médico-social
Cadenet	Mme BOIVIN	Vendredi 13h30-15h	Crèche deCadenet
La Tour d'Aigues	Mme RIVIERE	Un lundi par mois l'après-midi	
Aix Sud	Le 2ème mardi de chaque mois de 10h à 12h		

→ Merci de nous transmettre vos comptes rendus médicaux, résultats d'échographies, bilans sanguins effectués durant votre grossesse à l'adresse mail suivante :

mater-gyneco-pertuis@ch-aix.fr

Suivez-nous sur l'Instagram de la maternité : @chmaterpertuis



Centre hospitalier Aix-en-Provence Pertuis

Maternité Catherine Baret
58, rue de Croze 84 123 Pertuis Cedex
Standard : 04 42 33 50 00
Secrétariat : 04 90 09 42 17
Service : 04 90 09 42 16
Fax : 04 90 09 43 93

Maternité Sainte Victoire
du CH d'Aix-en-Provence
Avenue des Tamaris
13616 Aix-en-Provence Cedex 1
Secrétariat : 04 42 33 50 28